SÉM SAINT-ÉTIENNE la métropole

Loire LE DÉPARTEMENT

et si on regardait les villes et villages à hauteur d'enfants ?

epures l'Agence d'urbanisme des territoires ligériens

SEPTEMBRE 2026

sommaire

Aménager des territoires hospitaliers : (re)penser la place des enfants 3

1.La ville à hauteur d'enfants un enjeu de l'urbanisme de demain (et d'aujourd'hui) 4

1.1. La ville confisquée aux enfants ? 5

1.2. Faire la ville avec ceux qui y grandissent : un enjeu du vivre-ensemble 7

2. Trois territoires ligériens racontés pas ses enfants 8

2.1. Des configurations urbaines et sociales peu sûres pour s'épanouir sereinement 9

2.2. Les 5 sens mis à rude épreuve dans l'espace public 11

2.2.1. Un mal être dans la rue… 11

2.2.2. … issu pour partie du milieu environnant 12

2.3. Des enfants attentifs à ce qui se passe autour d'eux 13

2.4. Petits et grands : un même lieu, des usages différents 15

3. Dessine-moi une ville plus accueillante : on tâtonne ensemble ? … 17

3.1. L'enfant, nouvel horizon de l'action publique Erreur ! Signet non défini.

3.2. Expérimenter d'autres possibles : la rue (re)devient un terrain de jeu 20

3.3. Penser la vie en couleur ! 22

Focus sur les enfants et leur cour d'école 25

Conclusion : la ville à hauteur d'enfants ou la fabrique d'une ville hospitalière pour tous 28

Bibliographie 30

Aménager des territoires hospitaliers : (re)penser la place des enfants

> « Ce sont des lieux magiques, où l'on apprend qu'il existe une autre manière d'habiter la ville, en la traversant comme un rêve éveillé. »
>
> Louis Aragon, *Le paysan de Paris*, 1926

Pour l'enfant, la ville, le village ne sont pas seulement un décor : ils constituent à la fois terrain de jeu, espace de vie et lieu d'apprentissage où se forge, au quotidien, son rapport au monde. En ce sens, les environnements urbanisés ne se contentent pas d'accueillir les enfants : ils participent activement à leur socialisation et au vivre ensemble. Dès lors, la prise en compte des pratiques et des points de vue des enfants apparaît comme un levier structurant de conception de la fabrique urbaine. L'ADEME invite ainsi à « penser la place des enfants dans la ville avec les enfants pour se donner l'opportunité de dessiner dès aujourd'hui la société de demain »[1]. Cette étude s'inscrit dans cette perspective en cherchant à comprendre **comment ces environnements façonnent les expériences enfantines** et leurs manières concrètes d'habiter l'espace[2], mais aussi **comment les enfants participent**, à leur manière, **à la fabrique de la ville**. L'ambition est ainsi d'outiller les démarches d'aménagement afin de mieux intégrer les appropriations enfantines. Plus largement, cette réflexion invite à **questionner la conception et la production d'espaces urbains capables de répondre aux pratiques, aux représentations et aux besoins des enfants dans une ville appelée à se transformer au cours des trente prochaines années.**

Cette étude s'appuie sur une analyse des usages et des attentes des enfants entre 6 et 11 ans dans trois différents types d'espaces urbanisés ligériens : le quartier du Crêt-de-Roc à Saint-Etienne, la commune de L'Horme dans la vallée du Gier et la commune de Coutouvre située dans l'agglomération roannaise. L'enquête porte sur les appropriations d'espaces qui ne leur sont pas spécifiquement destinés, à la différence de l'espace domestique ou des équipements dédiés à l'enfance. Penser les territoires à hauteur d'enfants suppose d'être attentif aux pratiques, aux représentations et aux besoins des jeunes d'aujourd'hui pour mieux anticiper la fabrique d'espaces urbains hospitaliers. Dès lors, **les territoires hospitaliers de demain** ne seraient-ils pas ceux qui laissent place à des formes d'appropriation enfantine de l'espace public et plus largement, à des espaces accueillants pour tous.

L'étude s'organise en trois temps. Elle abordera le **recul des formes d'appropriations enfantines** des espaces urbanisés ; elle analysera ensuite les **usages et attentes des enfants**, notamment l'importance du confort, du jeu et de la liberté de circulation, dans les trois territoires étudiés ; enfin, elle proposera une mise en perspective des **démarches et politiques** émergentes visant à mieux intégrer la place des enfants dans la fabrique urbaine et à penser les conditions d'une **ville plus hospitalière**.

---

[1] Equal Saree, *Faire la taille. Pour des territoires à Hauteur d'Enfants*, ADEME éditions, 2024, p 9.

[2] Cette réflexion invite également à considérer les « réponses urbaines », pour reprendre les termes d'un article publié dans la revue Urbanisme apportées aux différentes jeunesses, selon l'âge, le genre ou l'appartenance sociale. Ces constats trouvent aujourd'hui un écho croissant dans les politiques et expérimentations portées par certaines collectivités territoriales. *In* Romano L., « Tu ne vois pas que tu gênes ? », Urbanisme, n°440, 2024, pp 36-38.

1. La ville à hauteur d'enfants un enjeu de l'urbanisme de demain (et d'aujourd'hui)

De nombreux acteurs de la fabrique de la ville se sont saisis de la question de la place des enfants dans la ville. Cette attention renouvelée à la jeunesse se manifeste tout autant dans les collectivités territoriales, dans les laboratoires de recherche, que dans les agences d'urbanisme [3]. Cet intérêt croissant coïncide avec une tendance marquée au **retrait des enfants des espaces publics urbains** [4]. Il est d'ailleurs significatif que, jusqu'au début du XXe siècle, peu d'études ont pris en charge la question du rapport à la rue des enfants [5].

La description des pratiques et usages enfantins n'ont pas la prétention à l'exhaustivité. Elle suppose au contraire une vigilance méthodologique qu'il convient de rappeler. Il importe de ne pas essentialiser la catégorie « enfance » : la périodisation des étapes de vie varie selon les contextes sociaux, spatiaux et historiques [6]. De plus, il importe également de ne pas réduire la diversité des comportements enfantins aux seules observations réalisées dans le cadre de cette étude.

La catégorie « enfant » ne peut, être pensée indépendamment de celle d' « adulte ». C'est à l'aune des valeurs qui lui sont attachées que se construisent les différentes compréhensions des besoins de l'enfant et des conditions jugées nécessaires à son « bon développement ». Autrement dit, la place occupée par « l'enfant », c'est-à-dire sa présence ou son retrait de l'espace public, est façonnée par les représentations sociales qui structurent le rapport enfant-adulte.

À partir de la littérature existante, cette première partie de l'étude s'attache ainsi, dans un premier temps, à comprendre les processus ayant conduit au retrait progressif des enfants des espaces urbanisés, avant d'examiner dans un second temps leur place dans le processus d'aménagement.

---

[3] La conférence-débat organisée en 2025 par l'agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle (AGURAM) intitulé « Faire la ville à hauteur d'enfant. Inspirations pour des espaces publics durables & inclusifs » et diverses publications comme *L'enfant et la ville* ; *Végétalisation des cours d'écoles, quand la nature s'invite à la récré* ; … L'agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine (a'urba) qui a organisé une conférence intitulée « La ville, un jeu d'enfants ! Et si les plus jeunes réinvestissaient l'espace public ? » et publié *Les enfants dans l'espace public* ; *Végétaliser les cours d'écoles* ; *Les collégiens et la pratique du vélo* ; …. L'Atelier Parisien d'Urbanismes (apur) qui dès 2013 à organiser un colloque intitulé « La place de l'enfant dans la ville » et à publier *Les jeunes à Paris* ; *Les jeunes à Paris et l'espace public – trois outils/méthode : la « carte sensible », le « tapis d'éveil », les « seuils »*

[4] Rivière Clément, « Qu'est-ce qu'une ''ville à hauteur d'enfant'' ? », *Mouvements*, La Découverte, n° 115, 2023, pp 139.

[5] Danic I., J. Delalande et P. Rayou, *Enquêter auprès d'enfants et de jeunes ; objets, méthodes et terrains de recherche en sciences sociales*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006.

[6] Comme le souligne Julie Delalande si toutes les sociétés reconnaissent une spécificité à l ' enfance, celle-ci ne peut être considérée « comme une réalité universelle car chaque groupe culturel en a sa propre perception ». Et par ailleurs même au sein de notre société « cet âge de la vie n ' est pas non plus une réalité stable ». Dans Delalande, J., *La cour de récréation : pour une anthropologie de l'enfance,* Rennes, PUR, 2001.

1.1. La ville confisquée aux enfants ?

Selon Philippe Aries un long processus historique a progressivement éloigné les enfants de l'espace urbain. L'auteur souligne que dans « le passé, l'enfant appartenait tout naturellement à l'espace urbain, avec ou sans ses parents » alors qu'aujourd'hui, celui-ci est devenu « un lieu de passage, réglé par les logiques transparentes de la circulation et de la sécurité »[7]. Dès la fin des années 1970, Ariès identifiait ainsi un recul des usages enfantins spontanés dans la ville, les rues n'étaient plus investies comme terrains de jeu. Il estimait déjà qu'à partir du milieu du XXe siècle, les lieux traditionnels de sociabilités disparaissent progressivement, tandis que la sociabilité enfantine se concentrait de plus en plus dans la sphère familiale et l'espace domestique.

Cette évolution s'accompagne d'une transformation profonde des espaces urbanisés, de moins en moins adaptés aux enfants[8]. L'aménagement de la ville est en effet majoritairement pensé pour répondre aux besoins, aux habitudes et aux moyens de circulation des adultes, en particulier des adultes motorisés[9]. Ces orientations ont des effets directs et indirects sur les enfants, puisqu'elles contribuent à affecter leur santé, leur mobilité et leur sentiment d'appartenance en tant qu'habitants du territoire.

Sur ce point, Sylvain Grisot[10]. montre que la voiture a profondément façonné la ville, puis le territoire. Ce processus s'est opéré progressivement, non seulement par l'adaptation des infrastructures, largeur des voiries, feux tricolores, signalisation, etc., mais également par l'évolution des réglementations et l'encouragement de nouvelles pratiques habitantes[11]. Comme le souligne l'auteur « Avant de construire physiquement la ville pour la voiture, il a fallu construire une image sociale de l'espace public compatible avec les exigences fonctionnelles de cette technologie et pousser le piéton hors de sa route »[12]. Autrement dit, l'octroi d'une place toujours plus importante à l'automobile et à la vitesse de circulation s'est faite au détriment des piétons, et tout particulièrement des enfants moins aguerris que les adultes à lire les flux de circulation.

Un second élément explicatif réside dans l'évolution du regard parental porté sur les espaces publics, de plus en plus perçus comme des « arènes d'exposition aux dangers ». Clément Rivière évoque ainsi plusieurs études[13], notamment dans le contexte étatsunien, montrant un renforcement de la vigilance des adultes à partir des années 1960.

---

[7] Ariès, P. 1993 (1979). « L'enfant et la rue, de la ville à l'antiville », dans *Essais de mémoire, 1943-1983*, Paris, Le Seuil, p. 233

[8] Cloutier M.S. et Torres J., « L'enfant et la ville : notes introductoires » *in Enfances, familles, générations*, n° 12, 2010 – cf. https://journals.openedition.org/efg/5893

[9] Commission européenne, *Villes d'enfants, villes d'avenir*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 2002 ; Sutton, S. E. Kemp S., « Children as partners in neighborhood placemaking : lessons from intergenerational design charrettes », *Journal of Environmental Psychology*, 22, 2002, p. 171-189.

[10] Sylvain Grisot, *Manifeste pour un urbanisme circulaire. Pour des alternatives concrètes à l'étalement de la ville*, Dixitt.net, Nantes, 2020.

[11] L'auteur évoque ainsi comment le lobby automobile a créé entre 1910 et 1920 un personnage fictif, propagande qui sera relayé par les autorités, Mister Jay Walker. Figure du péquenot qui ne sait pas se comporter dans la ville, qui ne sait pas marcher et donc, par une belle inversion, c'est lui qui provoque les accidents et non les voitures. Campagne qui a un tel succès que le nom propre se transforme en nom commun jaywalker et rentre dans le dictionnaire.

[12] Idem, p 24

[13] Parmi les articles évoqués par l'auteur on peut citer CAHILL Spencer, « Childhood and public life: reaffirming biographical divisions », Social Problems, vol. 37, n° 3, 1990, p. 390-402 ; PFOHL Stephen, « The "discovery" of

Cette « panique morale »[14] autour de la sécurité des enfants a progressivement amené à considérer comme de la négligence, voire de l'irresponsabilité parentale, le fait de laisser les enfants se déplacer ou jouer sans surveillance. Ce resserrement des pratiques enfantines dans l'espace public a conduit certains chercheurs à qualifier l'enfance occidentale contemporaine de « culture de chambre »[15]. Dès 1965, la sociologue Marie-José Chombart de Lawe constatait qu'en dehors du domicile, les espaces où l'enfant pouvait jouer étaient rares et peu prévus[16]. Ce phénomène se trouve d'ailleurs accentué par la disparition des espaces d'interstices (terrains vagues, inoccupés, …).

Par ailleurs, de nombreuses études[17] montrent que l'usage des écrans constitue aujourd'hui l'un des principaux déterminants de la sédentarité chez les enfants et les adolescents. Le temps passé devant les écrans représente une part importante du temps quotidien en position assise et contribue à la réduction de l'activité physique et de la mobilité autonome. Les travaux en santé publique comme les données institutionnelles convergent pour souligner que l'augmentation du temps d'écran participe à un retrait progressif des enfants des activités extérieures et des déplacements actifs.

Ces éléments contribuent à l'éloignement progressif des enfants des espaces publics urbains, au profit des espaces domestiques et résidentiels. Hilllman souligne qu'un enfant de 8 ans au début du 20ème siècle parcourait tout seul 10 kilomètres à pied, alors qu'aujourd'hui le même enfant parcoure tout seul moins de 300 mètres[18]. Dans une logique similaire, on assiste à un recul de l'âge moyen du premier déplacement autonome, situé à presque 12 ans en 2025, soit un an de plus que leurs parents au même âge[19]. Par ailleurs, en France, plusieurs travaux soulignent une diminution du temps passé dehors et du jeu autonome, au profit d'activités intérieures et encadrées[20]. L'étude de la fondation Pro Juventute réalisée en Suisse, note que le temps de jeu à l'extérieur est passé de 3 à 4h par jour en 1970 à 47 minutes aujourd'hui[21]. Ce chiffre cache des disparités car quatre enfants sur dix ne jouent jamais dehors la semaine[22].

Cette évolution peut également se traduire par de nouvelles stratégies résidentielles : les jeunes couples avec enfants privilégient la petite couronne des grands centres urbains ; notamment en raison du coût du logement, de la facilité des déplacements doux et de la perception d'environnements de vie plus

---

child abuse », Social Problems, n° 24, 1977, p. 310-323 ; ST Joël et HORIUCHI Gerald, « The razor blade in the apple: the social construction of urban legends », *Social Problems*, vol. 32, n° 5, 1985, p. 488-499 ; BEST Joël, « Rhetoric in claims-making: constructing the missing children problem », *Social Problems*, vol. 34, n° 2, 1987, p. 101-121

[14] Rivière Clément, *Ce que tous les parents disent ? : approche compréhensive de l'encadrement parental des pratiques urbaines des enfants en contexte de mixité sociale (Paris-Milan)*, Thèse de doctorat en sociologie, Institut d'études politiques de Paris - Sciences Po et Università degli studi di Milano, Bicocca, 2014, p 71.

[15] Sonia Linvingstone, « From family television to bedroom culture : young people's media at home », in Eoin Deverux (ed.), Media Studies: Key Issues and Debates, Sage, 2007, Londres, p. 302-321

[16] Marie-José Chombard de Lauwe, *Enfants en jeu*, informations sociales, n°4, 1965.

[17] Commission écrans, *Enfants et écrans. À la recherche du temps perdu*. Rapport remis au Gouvernement français, 2024 ; Chauvel, L., & Le Yondre, F. (2018). Temps d'écran, sédentarité et inégalités sociales de santé chez les enfants. *Santé Publique, 30*(2), 185–196.

[18] Hillman, M., "Children, Transport and the Quality of Life", Policy Studies Institute, London, 1993.

[19] ADEME, « Mobilité des enfants : une enquête nationale à la hauteur de l'enjeu », septembre 2025

[20] Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), *Quelle place pour les enfants dans les espaces publics et la nature ?* 2024

[21] RTS, « Les enfants ne jouent presque plus à l'extérieur, s'alarme Pro Juventute », 22 novembre 2016

[22] Institut national de veille sanitaire, 2015

sécurisés [23]. Les dispositifs architecturaux et urbanistiques contribuent ainsi à éloigner les plus jeunes de l'effervescence urbaine [24].

Cette évolution des pratiques des plus jeunes interroge non seulement les représentations sociales, notamment en matière de perception et d'acceptabilité du risque, mais elle met également en lumière le rôle de l'agencement urbain dans la construction du rapport au monde. Or, les aménageurs continuent souvent à penser la ville pour les enfants en les « confinant » dans des espaces [25]. Comme le souligne Pascale Garnier, la production d'espaces balisés et sécurisés s'accompagne d'une restriction de l'accès des enfants aux espaces publics ordinaires, renforçant ainsi leur mise à distance du reste de la ville [26]. Si la place de l'enfant dans la ville tend à se réduire sur ces dernières décennies, sa prise en compte dans la conception des aménagements demeure elle aussi largement marginale.

1.2. Faire la ville avec ceux qui y grandissent : un enjeu du vivre-ensemble

Les recherches montrent que les enfants et adolescents constituent encore des « impensés » de la fabrique de la ville [27] . Pourtant, ils ne sont pas seulement *dans* la ville mais pleinement *de* la ville [28] : leurs pratiques contribuent à structurer les relations sociales, les formes de sociabilités et les dynamiques locales. Souvent envisagés comme des publics à encadrer ou à former, ils sont aussi des acteurs à part entière, participant à la vie sociale et à certaines formes de liens sociaux [29]. Ils peuvent être un support et un vecteur de lien, d'ancrage local, de sociabilité urbaine et de solidarité entre adultes et favoriser parfois des reconfigurations de perspective chez ses parents [30]. Les espaces urbains jouent à cet égard un rôle central, en permettant l'apprentissage de la citadinité et de la participation à la vie collective et de la citoyenneté [31], avec des effets toutefois inégalement distribués selon les contextes sociaux et territoriaux.

Cette faible prise en considération des enfants dans l'aménagement urbain renvoie à une manière particulière de penser l'enfance et les rapports sociaux. Ce que l'on nomme « enfant » est en effet le

---

[23] Depeau, Sandrine. « Radioscopie des territoires de la mobilité des enfants en milieu urbain. Comparaison entre Paris intra-muros et banlieue parisienne. » *Enfances, Familles, Générations*, numéro 8, printemps 2008.

[24] Ariès, P. « L'enfant et la rue, de la ville à l'antiville », dans *Essais de mémoire, 1943-1983*, Paris, Le Seuil, p. 233-254.

[25] Gill Valentine, John McKendrck, « Children's outdoor play: Exploring parental concerns about children's safety and the changing nature of childhood, Geoforum, Volume 28, Issue 2, 1997, P 219-235,

[26] Pascale Garnier, « Une ville pour les enfants : entre ségrégation, réappropriation et participation », *Métropolitiques*, 2015

[27] Marc Breviglieri, « L'enfant des villes. Considérations sur la place du jeu et la créativité de l'architecte face à l'émergence de la ville garantie », *Ambiances* [En ligne], Varia, 2015 ; Sonia Lehman-Frisch, Jeanne Vivet, « Géographies des enfants et des jeunes », *Carnets de géographes*, n° 3, décembre, rubrique « Carnets de débats », 2011 ; Bendicht Weber, « L'enfant : un impensé du travail de conception architectural. La trajectoire réflexive de Louis Kahn », Métropolitiques, 2015.

[28] Monnet, Nadja et Mouloud Boukala. « Postures et trajectoires urbaines : la place des enfants et adolescents dans la fabrique de la ville. » *Enfances, Familles, Générations*, numéro 30, 2018. https://doi.org/10.7202/1058680ar

[29] Carole Gayet-Viaud & Clément Rivière & Philippe Simay, « Les enfants dans la ville », *Métropolitiques* , 8 avril 2015. URL : https://metropolitiques.eu/Les-enfants-dans-la-ville.html

[30] Cottereau, Alain et Marzok, Mohatar, *Une famille Andalouse. Ethnocomptabilité d'une économie invisible*, Paris : Bouchène, coll. « Méditerranée », 2012

[31] Alexandra Bidet, Manuel Boutet, Frédérique Chave, Carole Gayet-Viaud, Erwan Le Méner, « Publicité, sollicitation, intervention : pistes pour une étude pragmatiste de l'expérience citoyenne », *SociologieS*, 2015.

produit d'une construction sociale : il reflète la manière dont une société se comprend elle-même, organise les relations entre ses membres et envisage le cours de la vie dans un contexte donné [32]. La conception dominante de l'enfance aujourd'hui trouve ses racines en Europe à l'époque des Lumières [33], où l'enfance et l'âge adulte sont pensés comme deux moments distincts de l'existence : le premier comme un temps de potentialité, le second comme un temps de réalisation.

L'étymologie même du terme « **enfant », issu du latin infans, « celui qui ne parle pas »**, inscrit cette opposition dans le langage l'enfant étant défini par contraste avec l'adulte, supposé capable de s'exprimer de manière rationnelle et d'agir de façon autonome. Dans cette perspective, l'enfant est essentiellement envisagé en tant que futur adulte, et non comme un acteur social à part entière dans le présent. Cette conception contribue largement à son absence des processus d'aménagement urbain. Lorsqu'ils sont pris en compte, les enfants le sont principalement en tant qu'usagers, voire comme une « clientèle spécifique » des équipements, des services ou des espaces dédiés. La responsabilité de l'aménagement demeure alors dévolue aux adultes, chargés de définir les formes urbaines jugées favorables au développement des enfants [34].

Thierry Paquot partage ce constat de l'absence des enfants dans les processus d'élaboration et de conception d'aménagement et interroge « qui consulte un enfant pour établir le plan d'une crèche ou d'une école ? Qui sollicite les enfants pour le dessin d'un parc ? Qui demande aux enfants de le guider dans la ville et d'y pointer ce qui ne va pas ? Qui les écoute pour transformer ceci ou cela ? » [35]. Cette mise à l'écart interroge les modalités mêmes de la décision publique et les rapports de pouvoir qui structurent la fabrique urbaine.

2. Trois territoires ligériens racontés par ses enfants

Pour envisager des politiques d'aménagement pensées pour et avec les enfants, il est nécessaire de comprendre leurs pratiques, leurs usages et leurs représentations de l'espace tel qu'ils le vivent, en particulier dans les espaces publics. Comme le souligne Catherine Delalande, saisir les points de vue des enfants suppose de sortir d'une posture considérant l'enfance en termes de manque et d'incomplétude par rapport à l'adulte accompli : « il faut porter son attention non sur leur devenir mais sur leur temps présent, en « prenant au sérieux » ce qu'ils vivent entre eux, en cherchant à comprendre ce qui est en jeu dans leur relation » [36].

Trois territoires ligériens aux caractéristiques sociales et territoriales contrastées ont été investigués, afin d'éprouver la pertinence de la démarche consistant à « se mettre à hauteur d'enfants » dans des contextes différenciés. Il s'agissait en effet d'interroger le sens commun qui tend à questionner la place des enfants seulement pour les territoires fortement urbanisés. C'est pourquoi l'étude a été réalisée dans trois territoires urbains, le quartier dense et populaire du Crêt-de-Roc à Saint-Etienne, et la commune de

---

[32] James, A., Jenks, C., & Prout, A., Theorizing childhood, Oxford: Blackwell Publishers Ltd., 1998.

[33] Aries, Philippe, L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime, Paris, Plon, 1960.

[34] Cloutier, Marie-Soleil et Torres, Juan « L'enfant et la ville : notes introductoires ». *Enfances, Familles, Générations* n° 12, 2010 https://doi.org/10.7202/044389ar ; Pascale Garnier, « Une ville pour les enfants : entre ségrégation, réappropriation et participation », *Métropolitiques* , 10 avril 2015

[35] Thierry Paquot, *Pays de l'enfance*, Ed. Terre urbaine, 2002

[36] Delalande, J., *La cour de récréation : pour une anthropologie de l'enfance,* Rennes, PUR, 2001.

L'Horme, située dans la Métropole stéphanoise, ainsi que dans un territoire rural, le village de Coutouvre dans l'agglomération

Roannaise[38].

Le travail de terrain vise à identifier les points communs et les divergences observés selon les territoires étudiés. Il convient ici de rappeler la vigilance méthodologique et épistémologique nécessaire afin d'éviter toute tentation d'essentialisation des propos des enfants. Ces derniers sont en effet marqués par des disparités de pratiques et de représentations liées à l'âge, aux modalités d'encadrement parental et aux repères économiques et culturels qui façonnent leurs expériences urbaines.

Méthodologie

L'Agence d'urbanisme a conçu et animé des ateliers avec différents partenaires territoriaux (l'Education Nationale, les centres d'accueil et loisirs, les associations). Les ateliers ont toujours été conçus pour que ceux-ci s'inscrivent dans le référentiel pédagogique des établissements scolaires ou pour répondre aux enjeux pédagogiques. La structuration de ces ateliers a été conçue de manière à articuler trois étapes (l'enquête, le diagnostic, l'énonciation du territoire désiré). Pour des raisons de clarté, cet aspect méthodologique n'est pas développé dans cette publication, mais fait l'objet d'un traitement spécifique dans un livret annexe[37]. Par ailleurs les données mobilisées proviennent d'une enquête, menée par une équipe de 6 étudiants en sciences politiques dans le cadre de la formation Altervilles. Cette dimension méthodologique est présentée de manière détaillée dans un dossier spécifique.

A partir des matériaux recueillis, l'analyse a été structurée autour de plusieurs axes thématiques : les processus d'autonomisation des enfants, leur perception sensible de l'environnement, leur attention aux dimensions environnementales, et enfin leurs appropriations différenciées de l'espace.

2.1. Des configurations urbaines et sociales peu sûres pour s'épanouir sereinement

L'autonomisation progressive des enfants constitue un enjeu majeur pour **l'apprentissage de la vie collective** (développement de compétences sociales, relationnelles et civiques). Ces compétences se construisent à partir d'expériences concrètes des espaces et des interactions quotidiennes[39]. Or, les observations de terrain montrent que les **enfants se déplacent très rarement seuls**. Ils sont presque systématiquement accompagnés par des adultes parents, animateurs ou personnels scolaires, y compris pour des trajets quotidiens reliant l'école, le centre de loisirs et le domicile.

Cette situation renvoie à une **configuration urbaine perçue comme peu sécurisante,** marquée notamment par un trafic dense, la présence d'engins de chantier et des stationnements anarchiques**.** Elle s'inscrit également dans un **imaginaire social** qui tend à considérer les **espaces urbanisés** comme **hostiles pour les enfants**, comme le révèlent largement les échanges avec les parents et autres adultes responsables.

---

[37] Celui-ci aborde les méthodologies déployées dans le cadre de cette étude pour enquêter avec et sur les enfants et recueillir ainsi des éléments sur leurs manières d'habiter leur territoire.

[38] Des cahiers de chaque territoire reviennent de manières plus détaillées sur les enquêtes dans ces différents sites.

[39] Catherine Delalande à partir d'une étude fine des interactions dans des cours de récréation au sein d'établissements dans milieux socioculturels différents (urbain et rural, favorisé et défavorisé) montre que l'autonomie constitue une condition de l'apprentissage du conflit, de la négociation et de la règle collective. Delalande, C., *La cour de récréation : pour une anthropologie de l'enfance,* Rennes, PUR, 2001.

Cette faible autonomie enfantine s'observe sur l'ensemble des sites enquêtés, qu'ils soient ruraux ou urbains. (cf. cahiers joints pour des éléments descriptifs détaillés).

Les observations ont également mis en évidence **l'importance de l'automobile dans les déplacements quotidiens et ordinaires des familles**, y compris pour les distances courtes. Ce constat a été confirmé par les discours parentaux, qui évoquent l'impossibilité de réaliser certains trajets à pied, en particulier depuis les quartiers périphériques, décrits comme "trop pentus" ou "impraticables avec une poussette". A cela s'ajoute l'état des trottoirs, souvent discontinus, étroits ou encombrés qui renforce ces difficultés. Ainsi, même lorsque les distances ne paraissent pas importantes, la morphologie des territoires et les infrastructures disponibles apparaissent peu adaptées à des déplacements sécurisés.

Les parents soulignent par ailleurs les comportements jugés dangereux des automobilistes. Une mère insiste ainsi sur le fait que le problème principal réside dans le comportement des usagers de la route et dans la sur-présence de la voiture : si les vitesses étaient réduites et si moins de véhicules circulaient, les parents auraient, selon elle, moins de craintes à marcher le long des routes. Ce rapport particulièrement vigilant aux voitures se nourrit du **caractère** perçu comme **imprévisible des automobilistes** (*"les gens roulent vite", "ne font pas attention aux enfants"*, ...).

Lors des ateliers les enfants ont évoqué **l'usage du vélo ou de la trottinette**, mais ces pratiques restent largement **cantonnées aux espaces récréatifs** fermés tels que les parcs urbains. L'absence **d'infrastructures cyclables protégées ou de cheminements piétons sécurisés vers les équipements,** limite leur déploiement dans les déplacements quotidiens. La piste de BMX, par exemple, est particulièrement plébiscitée par les enfants car elle permet de *"faire du vélo tranquille"*. Les enfants ont conscience de leur forte dépendance à la voiture, et les **mobilités douces** apparaissent davantage comme des **loisirs (vélo, trottinette...) que comme de véritables alternatives de déplacement au quotidien.**

Si ces constats relatifs à la faiblesse des mobilités autonomes infantiles sont communs aux différents territoires observés, des différences notables apparaissent entre les 3 sites étudiés :

- À L'Horme, cette faible appropriation de l'espace public de la voirie par les enfants semble liée à l'absence d'infrastructures piétonnes et cyclables continues, à la morphologie du territoire et à une forte dépendance à l'automobile.
- Au Crêt-de-Roc, ce sont principalement les perceptions des dangers associées à un environnement urbain dense, bruyant, jugé peu sécurisant qui limitent l'autorisation parentale et les envies de déplacement autonome.
- À Coutouvre, enfin, la présence d'un axe routier structurant alimente la méfiance des parents à l'égard des déplacements autonomes des enfants.

La littérature scientifique vient appuyer ces constats[40] et rappelle que **l'autonomie enfantine dépend non seulement des infrastructures mais aussi des normes sociales, des craintes parentales et des formes d'interconnaissance locale.** Au Crêt-de-Roc où la densité et la précarité sociale sont fortes, d'après les données de l'INSEE, les stratégies de contrôle parental apparaissent renforcées par une faible confiance dans l'environnement public. A L'Horme, en revanche, la faible densité et l'usage routinier de la voiture rendent la marche moins évidente, y compris pour de courtes distances. Il convient toutefois de souligner que certains parents se disent rassurés par le programme de prévention de la STAS, qui permet une relative autonomie des adolescents sur certaines lignes de bus.

Dans le quartier du Cret-de-Roc, plus fortement urbanisé, les enjeux liés à la mobilité demeurent prégnants. Si les enfants y semblent davantage familiarisés avec différentes mobilités douces, intégrées à leur quotidien, le caractère anxiogène des déplacements révèle néanmoins la place encore marginale qui

---

[40] Clément Rivière, « Qu'est-ce qu'une « ville à hauteur d'enfant » ? », Mouvements, 115(3), 2023, pp139-147. https://doi.org/10.3917/mouv.115.0139.

leur est accordé dans l'espace public. Les enfants y développent certes un sentiment moindre de dépendance à la voiture que dans les contextes plus périurbains ou ruraux, mais ils n'en demeurent pas moins assujettis à une vigilance exacerbée de leur déplacement. **L'absence d'espaces réellement adaptés à leurs pratiques et à "leur hauteur"**, permettant de circuler sans crainte, contribue à entretenir cette méfiance et limite les possibilités d'autonomie.

2.2. Les 5 sens mis à rude épreuve dans l'espace public

L'impact de ces configurations sociales et urbaines sur les pratiques et représentations des enfants peut être lisible également à travers l'expression des expériences sensorielles. Les recherches portant sur ces expériences enfantines se sont largement intéressées, ces dernières années, à la diversité des registres sensoriels et émotionnels mobilisés par les enfants[41]. C'est en grande partie à travers ces dimensions qu'ils construisent leur rapport au monde extérieur, leurs représentations et leurs pratiques des espaces urbanisés. Les enfants sont en effet attentifs au confort de leur environnement, en lien avec une relation esthétique et sensible à l'espace qui les entoure. Leurs repères spatiaux se forgent également à partir de leur capacité à se projeter dans des sociabilités potentielles, notamment avec leurs pairs. Ces enjeux liés à l'appréhension sensible des espaces apparaissent clairement dans notre enquête. Les enfants rencontrés ont ainsi exprimé un sentiment d'inconfort dans certains espaces publics urbanisés.

2.2.1. Un mal être dans la rue…

Le sentiment de vulnérabilité exprimé par les enfants ne se limite pas aux questions de circulation. Il se manifeste plus largement dans leur manière d'appréhender et de s'approprier certains lieux : bruit, odeurs, comportements des usagers ou encore tensions perçues. Lors des ateliers, les enfants ont fortement mobilisé un lexique sensoriel pour rendre compte de leur inscription dans le territoire. C'est principalement par l'évocation de leurs sens qu'ils décrivent l'inhospitalité de certains espaces publics : mauvaises odeurs, déchets, graffitis insultants, déjections canines, pollution ou encore bruit excessif.

Ces perceptions sensorielles jouent un rôle central dans leur rapport à l'espace. Elles produisent tantôt un sentiment d'aisance et de bien-être, tantôt, au contraire, un sentiment d'inconfort, de méfiance, voire d'insécurité.

Les **sorties de classe** de l'école Sainte-Marie du Crêt-de-Roc constituent des exemples particulièrement éclairants pour comprendre la manière dont la perception sensorielle de la ville façonne les expériences enfantines.

Les enfants évoquent notamment la pollution, perceptible à travers les odeurs de pots d'échappement, ainsi que les usages inciviques. L'écolier passe alors d'un espace conçu pour son développement et sa protection, l'école, à un environnement perçu comme concentrant des caractéristiques d'hostilité, la rue.

Les enfants apparaissent ainsi comme les premiers à être affectés par la négligence de certains espaces urbains. Ces indices environnementaux agissent comme des signaux d'inhospitalité[42] qui limitent la possibilité pour l'enfant d'éprouver un sentiment de sécurité dans l'espace public et donc de pouvoir y prendre pleinement place.

---

[41] Nathalie Audas, Sandrine Depeau et Théa Manola, « Les expériences sensibles enfantines dans le processus d'autonomisation », *Strenæ* [En ligne], 23 | 2023. URL : http://journals.openedition.org/strenae/10640 ; DOI : https://doi.org/10.4000/strenae.10640

[42] Joseph, Isaac, *La ville sans qualité,* La Tours d'Aigue, ed. de L'Aube, 1998.

Cette situation est également observable autour de certains équipements publics, comme l'ascenseur du Crêt-de-Roc. Pensé comme un dispositif accessible et utilisable par tous, celui-ci est pourtant fréquemment associé à la saleté et à la peur, et apparaît comme un lieu craint par les enfants. Parents et enfants le décrivent comme un endroit désagréable, peu hygiénique, marqué par de fortes odeurs d'urine. Dans les questionnaires-dessins, un enfant désigne d'ailleurs l'ascenseur comme son *« endroit le moins aimé de la ville »*. Certains parents évoquent également la présence ponctuelle de personnes alcoolisées et expliquent ne pas vouloir laisser leurs enfants l'utiliser seuls, par crainte pour leur sécurité.

Cette problématique est récurrente dans trois des cinq entretiens menés avec des parents d'élèves du quartier du Crêt-de-Roc. Les éléments les plus fréquemment mentionnés sont :

- L'encombrement des trottoirs dû aux dépôts sauvages d'ordures
- les déjections canines
- Les incivilités et les jets de déchets dans les rues

Il est notable que **les parents rencontrés estiment généralement que leurs enfants ne sont pas excessivement affectés par la dégradation de l'espace public** et affirment que ces questions ne constituent pas une préoccupation majeure pour eux. Il est toutefois possible que les enfants, bien qu'ils parviennent à exprimer ces ressentis à travers les supports proposés dans le cadre de l'enquête, **ne les verbalisent pas directement auprès de leur entourage**.

© epures/Altervilles

2.2.2. … issu pour partie du milieu environnant

Le rôle des parents apparaît central dans la construction du rapport des enfants à la ville. Celui-ci se fabrique en grande partie par **l'intermédiaire des adultes**, qui définissent **un cadre d'encadrement des pratiques urbaines** pour reprendre la formulation de Clément Rivière. Selon l'auteur, il s'agit d'un véritable « travail de supervision et d'accompagnement quotidien » [43] qui sous-tend les représentations de l'espace.

Les vigilances accrues des parents à l'égard de l'extérieur traduisent **un sentiment d'insécurité diffus, rarement lié à des incidents précis, mais davantage à une atmosphère générale jugée peu propice aux usages enfantins**. Ces perceptions ont des effets concrets sur les pratiques : évitement de certains lieux, restriction des déplacements et surveillance renforcée par les adultes.

À cette vigilance s'ajoutent les comportements perçus comme anormaux dans l'espace public. Les enfants évoquent ainsi la présence de « gens bizarres », expression qui peut être interprétée comme une réaction à des comportements sortant du cadre des normes intériorisées. L'enfant mobilise en effet un ensemble de « bonnes normes » de comportement issues de son éducation et de son observation de l'espace public, dans une forme de mimétisme social. Lorsqu'un usager déroge à ces normes — par exemple en criant dans la rue — cela peut être vécu comme une agression symbolique, générant des situations perçues comme inquiétantes.

---

[43] Rivière Clément, *Ce que tous les parents disent ? : approche compréhensive de l'encadrement parental des pratiques urbaines des enfants en contexte de mixité sociale (Paris-Milan)*, Thèse de doctorat en sociologie, Institut d'études politiques de paris - Sciences Po et Università degli studi di Milano, Bicocca, 2014

Roberta Ghelfi, s'appuyant notamment sur les travaux de Jean Piaget, rappelle à ce titre que la pensée enfantine diffère de celle des adultes : « le monde de l'enfant est un monde proche, où les perceptions sensorielles, émotives et motrices sont constamment confondues [...]. Jusqu'à l'âge de la scolarisation élémentaire, le monde extérieur et l'expérience intérieure forment une unité indivisible » [44].

Les expériences urbaines qualifiées de "bruyantes" ou "dangereuses" contribuent ainsi au retrait progressif des enfants de l'espace public. Le Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age note **un repli sur des espaces normés, cloisonnés et sécurisés** [45]. Les enfants rencontrés expriment en effet une préférence marquée pour les **espaces protégés dédiés aux enfants :** le domicile, les parcs et leurs aires de jeux, les stades lors de leurs entraînements, ou encore les équipements culturels tels que les médiathèques. Ces lieux sont associés au calme, à la récréation et à un sentiment de sécurité.

Habitués à devoir constamment s'adapter à un environnement urbain perçu comme contraignant, les enfants intériorisent progressivement des manières limitées d'occuper l'espace public. Cette adaptation permanente contribue non seulement à restreindre leurs pratiques spatiales, mais aussi à renforcer l'idée qu'ils sont des acteurs secondaires, **marginalisés et peu écoutés dans la ville**.

2.3. Des enfants attentifs à ce qui se passe autour d'eux

Les mises à l'épreuve sensorielles décrites précédemment constituent un vecteur d'inégalités territoriales, aux nuisances et d'accès à des environnements protecteurs et réparateurs, dans l'expérience enfantine de la ville. Si les enfants du quartier du Crêt-de-Roc expriment un rejet marqué de leur cadre de vie, ceux rencontrés à L'Horme ou à Coutouvre mobilisent plus fréquemment des qualificatifs neutres, voire positifs, pour décrire leur environnement.

L'inscription des enfants dans un milieu strictement urbain, caractérisé par une forte densité bâtie et une exposition accrue aux nuisances, **influence fortement la perception qu'ils ont de leur lieu de vie. A l'inverse, la proximité d'espaces verts plus vastes**, offrant davantage d'autonomie et de liberté de mouvements, contribue à des perceptions plus positives de l'environnement.

Ces éléments laissent penser que la densité urbaine joue un rôle déterminant dans les pratiques et les usages enfantins des espaces urbanisés. À titre d'exemple, lors des interventions menées à l'école Sainte-Marie du Crêt-de-Roc, treize élèves ont mobilisé le terme « sale » pour décrire la ville, et quatre ont exprimé le souhait de « nettoyer la ville ». À l'inverse, seuls trois enfants ont utilisé le qualificatif « propre ». Cette perception dégradée de l'environnement urbain s'accompagne d'un sentiment d'insécurité fortement exprimé par les enfants du Crêt-de-Roc. Toutefois, la proximité des équipements publics (piscines, parcs, écoles, ...), des lieux de sociabilité intergénérationnelle et du centre-ville est appréciée et ce, également par les parents. Ce sentiment ambivalent apparaît nettement moins prégnant chez les enfants de L'Horme, qui décrivent un environnement relativement propre et plus apaisé.

Les données mettent en lumière une sensibilité environnementale marquée chez les enfants, notamment concernant la propreté urbaine et leur cadre de vie direct. Dans les dessins-questionnaires du Crêt-de-Roc, les enfants mentionnent justement les déchets, les mauvaises odeurs, les déjections canines et le bruit comme des perturbations de leur quotidien. **Cette perception ne se limite pas à l'esthétique : elle reflète une relation dégradée à l'espace public par les sens, vécu comme sale, bruyant, repoussant...**

---

[44] GHELLI, Roberta, *Éduquer les enfants à l'architecture : médiations à l'école*, Thèse de Doctorat en sociologie, Université de Bordeaux, Bordeaux, 2017.

[45] Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), *Quelle place pour les enfants dans les espaces publics et la nature ?* 2024

À L'Horme, les enfants ont exprimé le souhait d'une végétalisation accrue (« planter des arbres », « faire des parcs »). Cela est perçu comme source de bien-être et d'embellissement. A Coutouvre les enfants partagent le désir d'avoir plus d'espaces verts dans leur commune alors même que la nature est rapidement à proximité du centre bourg. Cette dimension apparaît également au Crêt-de-Roc, même si de manière moins prégnante. En revanche ces derniers ont également montré une vigilance particulière à l'égard des autres espèces vivantes (chats, chiens et même parfois insectes). Ainsi ils ont insisté sur leur plaisir à voir et entendre des oiseaux, notamment les Martinets. On peut y voir une forme d'internalisation de l'environnement. L**es enfants exposés à un environnement urbain perçu comme dégradé intègrent plus difficilement la possibilité d'un changement, tandis que ceux qui bénéficient de poches de nature expriment plus volontiers le désir de les renforcer**. Cette différence est conforme aux résultats d'autres recherches menées en milieu urbain populaire [46].

Les plus jeunes semblent **se conformer à des normes d'ordre urbain**. L'environnement physique de la ville constitue ainsi une matrice sensible. Ce que les enfants perçoivent n'est pas neutre : ces perceptions structurent leurs pratiques, leurs représentations, et leur capacité à se projeter dans l'espace urbain, en somme leur rapport au monde.

La **« brutalisation des sens »** [47] à laquelle les enfants sont exposés dans les contextes urbains denses, bruit, odeurs, circulation, promiscuité, contribue à générer des situations perçues comme hostiles. Ce phénomène a également été analysé par Clément Rivière, qui souligne le rôle de la densité de la foule, de la circulation automobile et des nuisances sensorielles dans le façonnement du rapport enfantin à l'espace public [48].

La rue, en tant qu'espace traversé quotidiennement, notamment lors du trajet entre le domicile et l'école, apparaît ainsi au cœur de l'expérience urbaine des enfants et de la relation qu'ils nouent avec leur environnement. Cette dimension ordinaire et répétée de l'espace public concentre des enjeux majeurs d'autonomisation, de sentiment d'appartenance et de « concernement » [49] à l'égard du devenir du territoire. En définitive, ces expériences quotidiennes participent à l'acquisition de compétences sociales liées au vivre-ensemble [50] et contribuent à la construction progressive de la citoyenneté enfantine. Les réflexions relatives à l'articulation de la démocratie et des pratiques pédagogiques [51] invitent à considérer comme autant de modalités d'apprentissage de la chose publique les formes d'expérimentation et de participation.

---

[46] A'urba, *Les enfants dans l'espace public* ; *Végétaliser les cours d'écoles* ; *Les collégiens et la pratique du vélo,* Bordeaux 2022

[47] Clément Rivière, « Mieux comprendre les peurs féminines : la socialisation sexuée des enfants aux espaces publics urbains », *Sociétés contemporaines*, 115(3), 2019, pp. 181-205

[48] Clément Rivière, « Mieux comprendre les peurs féminines : la socialisation sexuée des enfants aux espaces publics urbains », *Sociétés contemporaines*, 115(3), 2019, pp. 181-205

[49] La notion de concernement renvoie à une posture à la fois passive, on est transformé par quelque chose, et active, on transforme ce quelque chose. Philippe Brunet écrit à ce propos que si le concernement « s'apparente à une posture de non-engagement, elle n'est pas désengagée car, en ce cas, elle signifierait la fin de toute disponibilité » BRUNET Philippe, « De l'usage raisonné de la notion de ''concernement'' : mobilisations locales à propos de l'industrie nucléaire », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 16, 2008, p. 320.

[50] Joël Zask, « L'élève et le citoyen, d'après John Dewey », *Le Télémaque*, 20(2), 2001, pp 53-64. https://doi.org/10.3917/tele.020.0053.

[51] John Dewey, *Démocratie et éducation : Suivi de Expérience et Éducation*, Armand Colin, 2018. https://doi.org/10.3917/arco.dewey.2018.01.

LES TROTTOIRS COMME LIEUX D'APPRENTISSAGE DE L'URBANITE

Dès 1961, l'urbaniste Jane Jacobs soulignait dans *Déclin et survie des grandes villes américaines* le rôle central des trottoirs dans le développement de l'urbanité des enfants. Elle considérait ces espaces comme des lieux privilégiés d'apprentissage de la vie collective, où les enfants peuvent jouer et circuler sous la vigilance conjointe des parents et des « propriétaires naturels de la rue ». Plus généralement, Jane Jacobs défend l'idée que les trottoirs constituent le principal lieu d'apprentissage où s'acquiert un principe fondamental de la vie urbaine : le fait de prendre soin des uns et des autres sans que cela soit subordonné à un lien de parenté ou de proximité sociale. Ces interactions ordinaires et quotidiennes d'attention et de vigilance diffuses contribuent à façonner leur confiance dans l'espace public. Cette « leçon de vie urbaine » ne s'apprend ni à l'école ni par le travail, mais bien par l'expérience directe de la ville.

Jane Jacobs a ainsi envisagé un idéal de voirie considérant que les trottoirs doivent mesurer entre 9 mètres et 10,5 mètres de largeur pour accueillir les jeux des enfants, les circulations piétonnes et de la végétation. Cependant, consciente des contraintes liées à l'aménagement de la ville elle admet qu'une largeur de 6 mètres répond également aux besoins des enfants.

2.4. Petits et grands : un même lieu, des usages différents

L'enquête met en évidence des **différences d'appropriation des lieux selon la classe d'âge,** visibles dans certains espaces collectifs (city-stades, bancs, squares)**.** Ces observations s'inscrivent dans les analyses sociologiques des interactions sociales en ville, qui montrent comment des **normes implicites de comportement peuvent produire des phénomènes d'auto-exclusion ou d'auto-limitation dans les** usages.

Le square Pierre Chovet au Crêt-de-Roc constitue un exemple particulièrement illustratif. Cet espace est majoritairement approprié par des jeunes âgés de 16 à 20 ans, souvent en petits groupes. Ils prennent généralement place sur le banc pour discuter entre amis. L'agencement intimiste du lieu apparaît comme une ressource en comparaison d'autres parcs ou de squares plus ouverts et plus exposés du quartier. Cet espace constitue donc pour ces derniers un espace hospitalier. Dans le même temps, cette appropriation par une classe d'âge spécifique contribue à en éloigner d'autres : plusieurs parents, dont les enfants sont plus jeunes, ont évoqué, lors d'échanges informels que leurs progénitures ont tendance à éviter ce square. **Le partage de l'espace apparaît ici dans toute sa complexité,** lieu hospitalier pour les uns, et en ce sens nécessaire à leur épanouissement, il est inhospitalier pour d'autres**.**

© epures/Altervilles

Figure 2 : Partie haute du Square Pierre Chovet

Le city-stade du Crêt-de-Roc semble **davantage approprié par les collégiens ou écoliers plus âgés.** Il s'agit du seul espace du quartier conçu pour jouer au football, ce qui peut conduire à une occupation intensive. Il arrive d'ailleurs que des parties de football se déroulent sur certaines routes du Crêt-de-Roc. L'occupation de cet espace par des adolescents peut générer des conflits d'usage. Concernant le city-stade une mère d'élève de Frères Chappe indique par exemple éviter le parc du cimetière : « parce qu'il y a les adolescents qui disent trop de gros mots ». Un père a eu quant à lui des expériences conflictuelles vécues avec des collégiens : « ils nous prenaient le ballon, ils commençaient un peu à nous agresser [...]. Ça a un peu choqué, les enfants, quand même. » Ce récit souligne la difficulté de cohabitation entre classes d'âge.

À L'Horme, l'aire de jeux et de musculation peut également être perçue par certains enfants et parents d'enfants comme peu hospitalière. Cependant cette fois, il semble que ce soit la trame urbaine qui façonne cette perception. La proximité de la départementale, axe routier très fréquenté, l'absence de clôture et le manque de mobilier urbain, tant pour s'asseoir, qu'un point d'eau, contribuent à rendre cet espace inhospitalier aux yeux de certains enfants et de leurs parents. A cela s'ajoute que certains usages y sont interdits comme la promenade chiens, limitant de fait certaines appropriations. La conception même de cet équipement interroge, dans la mesure où il peine à attirer le public auquel il était initialement destiné, à savoir les enfants et les adolescents.

À l'inverse, certains espaces publics favorisent une cohabitation plus apaisée entre classes d'âge. C'est notamment le cas du parc urbain de L'Horme, les observations ont été l'occasion de constater une forte appropriation des différents espaces du parc par les enfants et les familles de la commune, mais aussi des communes voisines (Lorette, Cellieu...). Les observations de terrain et les ateliers menés au centre social montrent que ce parc est clairement pensé pour accueillir un public familial diversifié. Les enfants y

circulent librement, seuls ou accompagnés, grâce à un système d'accès multiples et à une organisation sécurisée de l'espace. L'usage des équipements y varie selon l'âge : les plus jeunes (2-5 ans) investissent principalement les jeux de sable, les toboggans et les structures adaptées à leur taille ; les enfants plus âgés (6-10 ans) privilégient l'araignée d'escalade, la piste cyclable interne ou le city-stade pour les jeux de ballon. Les adolescents, enfin, utilisent davantage le city-stade et les bancs comme lieux de rencontre. La piste cyclable interne joue un rôle structurant, en favorisant les mobilités autonomes (vélo, draisienne, trottinette) et une cohabitation entre enfants d'âges variés et adultes.

Le square Marius-Deflassieux, également situé à L'Horme, se distingue fortement de ce parc urbain par la faible attractivité qu'il exerce sur les jeunes publics. Cette situation s'explique par une offre ludique très limitée et peu adaptée à l'ensemble des classes d'âge. Le square semble davantage pensé comme un lieu de repos et de déambulation destiné aux adultes riverains que comme un espace de jeux ou de sociabilités enfantines. La présence importante de panneaux d'interdiction (« ne pas monter », « ne pas marcher sur les fleurs », etc.) renforce l'impression d'un espace normé, susceptible de décourager toute occupation spontanée par les enfants ou les familles. Cette orientation d'usage limite l'émergence de pratiques enfantines ordinaires et met en évidence une tension classique des espaces publics entre des attentes de calme portées par les adultes et les besoins d'exploration, de jeu et de mouvement des plus jeunes. Comparé au parc urbain, le square Marius-Deflassieux apparaît ainsi moins propice à une mixité d'usages intergénérationnelle.

L'ensemble des observations, entretiens et ateliers menés dans les trois territoires étudiés, met en lumière plusieurs enseignements transversaux. D'une part, l'encadrement parental des pratiques urbaines façonne fortement l'autonomie des enfants, notamment en raison des perceptions des dangers associés aux configurations urbaines. D'autre part, l'approche sensible apparaît essentielle pour comprendre le rapport des enfants à leur milieu de vie, de même que leur attention aux enjeux environnementaux. Enfin, ces résultats soulignent l'importance de concevoir des espaces publics hospitaliers, capables d'accueillir différents genres [52] et différentes classes d'âge.

En somme, l'enquête dessine les contours d'une expérience enfantine de la ville marquée par des rapports à l'espace souvent contraints, surveillés et parfois disqualifiés. Si la capacité des enfants à observer, ressentir et agir est manifeste, elle demeure encore peu reconnue dans les processus de conception urbaine. Ces constats invitent à penser des ajustements dans les pratiques d'aménagement, en intégrant pleinement les enfants comme des acteurs légitimes de la fabrique de la ville. La partie suivante s'attache ainsi à analyser plus finement les propositions d'aménagement formulées par les enfants lors des ateliers conduits par l'agence d'urbanisme, en tant que levier central de leur expression et de leur participation.

2.5. Dessine-moi une ville plus accueillante

Précurseur d'une démarche prenant en compte les enfants dans la conception des aménagements urbains, la ville de Fano, en Italie, a organisé en 1991 une semaine d'ateliers, conférences et expositions intitulée « la ville des enfants ». Impulsé par Francesco Tonucci, pédagogue italien originaire de la commune, ce premier évènement a donné lieu à une reconduction annuelle et à la création par le maire d'un « laboratoire » dédié à un « projet permanent de transformation de la ville » afin de « restituer aux

[52] L'étude n'aborde pas la question du genre car la dimension genrée de l'espace public a été moins explicitement exprimée par les enfants même si elle demeure significative. Il convient de souligner qu'une littérature abondante existe sur le sujet par exemple Di Méo, G. (2012). Les femmes et la ville. Pour une géographie sociale du genre. Annales de géographie, 684(2), 107-127. https://doi.org/10.3917/ag.684.0107 ; Mosconi, N., Paoletti, M. et Raibaud, Y. (2015). Le genre, la ville. Travail, genre et sociétés, 33(1), 23-28. https://doi.org/10.3917/tgs.033.0023

enfants de la ville la possibilité de sortir de chez eux tout seuls »[53]. Cette expérimentation fait tache d'huile et d'autres villes italiennes, s'inspirant de la démarche précurseur de Fano, ont mis en oeuvre des propositions issues de ce groupe de réflexion. Et rapidement un réseau international a vu le jour regroupant aujourd'hui plus de 300 villes dans 15 pays.

Dans le prolongement de cette dynamique de plus en plus de municipalités françaises réfléchissent et mettent en œuvre des projets pour rendre leur commune hospitalière aux jeunes.

La ville de Nantes a entrepris des démarches pour rendre le centre-ville plus accueillant pour les familles et les jeunes, en développant des espaces verts et des zones piétonnes (figure 3).

Ou encore les villes de Grenoble ou de Vannes ont récemment inauguré des aires de jeux inclusives, accessibles aux enfants en situation de handicap, illustrant une volonté d'adapter l'espace urbain aux besoins spécifiques des jeunes.

© Patrick Garçon-Nantes Métropole

Figure 3 : Les pataugeoires du nouveau carré Feydeau-Commerce

Cette attention renouvelée à la présence des enfants dans la ville concerne également des communes de taille plus modeste comme Sotteville-lès-Rouen. Un réseau de communes impliqué sur ce sujet au niveau national se développe ainsi fortement en France notamment via le réseau soutenu par l'UNICEF qui octroie un label « Ville amie des enfants » (initiative lancée en 1996 par le réseau international « Child Friendly Cities » et qui se développe en France depuis 2002 dans le cadre d'un partenariat entre l'UNICEF et l'Association des maires de France)[54]. Ce label prête non seulement attention aux aménagements de

[53] Ibid

[54] Rivière Clément, « Qu'est-ce qu'une ''ville à hauteur d'enfant'' ? », Mouvements, La Découverte, n° 115, 2023, pp 139-147.

l'espace urbain (équipements, voirie, …) mais aussi aux dispositifs de participation et d'écoute des enfants [55].

Dans le cadre de sa reconnaissance par l'UNICEF, la Ville de Saint-Étienne a mis en avant le développement d'une offre d'activités variée et accessible à destination des enfants et des jeunes. Celle-ci s'inscrit principalement dans les champs de l'éducation, du périscolaire, de l'accès à la culture, des loisirs et de la réussite éducative, notamment à travers le dispositif de la Cité éducative [56].

Il convient de souligner que les actions mises en avant dans le cadre du label « Ville amie des enfants » révèlent une prédominance d'une approche par l'activité, souvent inscrites dans des temps et des espaces spécifiques (offres éducative, culturelle et de loisirs destinées aux enfants et aux jeunes). Sans minorer l'importance de telles actions qui contribuent pleinement à la reconnaissance des droits de l'enfant, elles ne viennent cependant pas redéfinir la place accordée à l'aménagement pour fabriquer une ville véritablement hospitalière pour les enfants. Il semble en effet que penser la ville à hauteur d'enfant doit également prendre en charge une approche de l'aménagement des espaces urbanisés en considérant l'enfant comme un habitant à part entière de la ville, au-delà des dispositifs qui lui sont spécifiquement destinés.

Certaines collectivités locales, à l'instar de la municipalité de Lille, ont pris en charge cette dimension en créant un « Laboratoire Ville à hauteur d'enfant » à l'automne 2002. C'est ainsi formé un groupe de travail et de réflexion composé pour l'essentiel de membres issus du milieu éducatif et associatif local (directeur d'école, psychologue, sociologue, urbaniste, planning familial, conseiller de quartier, …) aboutissant à l'élaboration d'une charte sensée permettre l'élaboration de politiques publiques futures : « il était clair que le Laboratoire n'aurait pas de rôle décisionnel : l'objectif de ce groupe de travail était de nourrir la réflexion et la décision politique » (Rivière, 2025). Ce groupe de travail est parvenu à produire 50 propositions pour une ville à hauteur d'enfant offrant parfois des prises concrètes pour la mise en œuvre d'actions publiques et parfois des horizons pour concevoir des politiques publiques dans une grande diversité de domaine (voir figure 4 ci-dessus).

[55] Pascale Garnier, « Une ville pour les enfants : entre ségrégation, réappropriation et participation », *Métropolitiques*, 2015

[56] Les termes entre parenthèse reprennent ceux de la fiche de la ville de Saint-Etienne sur le site de la ville amie des enfants de l'UNICEF https://www.villeamiedesenfants.fr/reseau/saint-etienne/

Figure 4 : Les propositions du laboratoire "Lille à hauteur d'enfants"

L'attention accordée aux manières dont les jeunesses ligériennes s'approprient leur territoire constitue ainsi l'occasion de déployer de nombreuses politiques publiques visant à adapter progressivement le milieu urbain. Toutefois, au-delà d'une approche strictement générationnelle et sectorielle de l'action publique, qui se limiterait à une classe d'âge ou aux seuls services en charge des espaces publics, la ville à hauteur d'enfant invite à une lecture plus transversale. Elle apparaît comme une réponse susceptible de bénéficier à une pluralité d'habitants et de contribuer, plus largement à la fabrication d'une ville hospitalière.

2.6. Expérimenter d'autres possibles : la rue (re)devient un terrain de jeu

Les observations réalisées ont montré que l'encadrement parental des pratiques urbaines des enfants est étroitement lié aux conditions de possibilité des mobilités douces. Dès lors, modifier les conditions de circulation et de déplacement constitue un levier central pour favoriser des formes d'autonomie enfantine. Or, la reconfiguration de la trame urbaine entraîne nécessairement des dérangements, tant en termes d'habitudes que de parcours quotidiens.

A cet égard organiser des journées sans voiture propice à la réappropriation de la rue par les enfants et les adultes selon Francesco Frederic Tonucci cela aide « les enfants à grandir avec des désirs » et « les adultes à casser les habitudes qu'ils confondent souvent avec des nécessités » (p. 164). Les rues d'écoles fermées au trafic motorisé, qui peuvent porter différents noms selon les villes concernées : à Lille, on compte à ce jour 18 « rues scolaires » (lancées en 2020) couvrant 26 écoles maternelles et élémentaires sur un total de 80 établissements. Ces fermetures de rues peuvent être définitives ou temporaires (le matin au moment de l'arrivée des enfants à l'école et le soir à l'heure de la sortie de l'école) selon les villes. Toutes visent à favoriser la réappropriation de la rue par les enfants, notamment pour le jeu (par exemple à travers la mise à disposition de malles contenant des jeux ou autres déguisements), mais aussi à rassurer les parents et peut-être à encourager certaines pratiques de mobilité autonome. Cela peut **maintenir ou développer les sociabilités** autour des établissements scolaires, entre enfants, mais aussi et peut-être surtout entre parents.

Des initiatives existent déjà pour faire évoluer ces espaces spécialisés (la route) vers de *"nouvelles pratiques".* L'agence d'urbanisme de Bordeaux décrit ainsi l'initiative de la ***"rue aux écoles".*** Ce dispositif vise à repenser les abords de l'école en le sécurisant pour la déambulation des écoliers : ***cela se traduit par une "piétonnisation pérenne ou temporaire" de la rue pour favoriser les modes de déplacements doux*** (a'urba, 2022). Ces dispositifs permettent une réduction du "stress" sensoriel. Un exemple concret de cela est la Rue'golotte dans le 4e arrondissement de Paris. Un vendredi toutes les 2 semaines de 16h30 à 18h30 le printemps et l'automne, la rue est fermée aux voitures à l'aide de barrières. Les bénévoles et les associations installent alors des jeux dans la rue avec plusieurs zones : un « espace de jeux moteurs (un parcours, des bacs de construction, un espace de jeux symboliques (dinettes, costumes), un espace avec des grands jeux (jeux de bois pour les plus grands) »[57]. On pourrait ajouter qu'il serait intéressant, dans une perspective intergénérationnelle, de proposer à des associations d'adultes (jeux d'échec, belotte, ...) d'y prendre place également. Il convient par ailleurs de souligner le coût de fonctionnement relativement faible de tels projets. De telles initiatives commencent à émerger à Saint-Etienne par exemple à l'école de Montchovet, impulsées par l'association Place aux piétons.

Crédits photos : Lionel Rault / Akka Studio

Figure 5 : dispositif « Rue des enfants », école primaire Meynis, Métropole de Lyon

[57] Equal Saree, *Faire la taille. Pour des territoires à Hauteur d'Enfants*, ADEME éditions, 2024, p 198.

Des dispositifs plus pérennes peuvent aussi voir le jour comme cela est le cas dans la Métropole de Lyon et la ville de Lyon à travers le programme « Rue des enfants » visant à sécuriser et apaiser les abords des écoles et des crèches. Ainsi à travers des interventions artistiques l'espace public longeant l'école est rendu plus hospitalier et plus lisible pour les enfants. Ainsi la fresque au sol de l'école Meynis (figure 5 et figure 6), à Lyon, réalisée par l'artiste Tomalateur en collaboration avec le collectif Akka Studio et Superposition a été l'occasion de créer une œuvre avec les enfants dans des ateliers créatifs mobilisant les principes du design actif. Cette approche a pour ambition de créer des dispositifs urbains capables d'influencer les usages. Dans ce cas précis il s'agissait de faciliter la lecture du territoire par les enfants afin de sécuriser leur parcours et modifier le comportement des automobilistes.

Crédits photos : Lionel Rault / Akka Studio

Figure 5 : fresque au sol, école Meynis, Métropole de Lyon

Ces initiatives montrent que l'altération temporaire des usages constitue un levier puissant pour expérimenter d'autres manières d'habiter la ville. Sans transformer durablement l'aménagement urbain, elles permettent toutefois de déplacer les représentations, de tester des usages alternatifs et d'ouvrir la voie à une réflexion plus structurelle sur la place de l'enfant dans l'espace public.

2.7. Penser la vie en couleur !

Les observations mettent en évidence un décalage entre les intentions des aménageurs, les espaces conçus, et les usages des enfants et des familles, les espaces vécus[58]. Ces espaces, souvent pensés à partir de normes de sécurité et de fonctionnalité, tendent à produire des usages encadrés, de courte durée, qui laissent peu de place à la flânerie, à l'improvisation ou à la créativité.

Le square Dr George Dujol, à Saint-Etienne, constitue à cet égard un exemple éclairant. Conçu comme un espace sécurisé destiné aux enfants, il donne lieu à des appropriations différenciées. Les parents s'installent majoritairement sur les murets et les bancs en périphérie afin de surveiller les enfants tout en échangeant entre eux, transformant ces aménagements en supports de sociabilité. Les enfants, quant à eux, développent des usages qui s'écartent largement des intentions initiales du projet. Les plus âgés (8–10 ans), en particulier, jouent au football au milieu des familles et parfois sur la route, faute d'espaces correspondant à leurs attentes. Ces pratiques, parfois sources de tensions, ne traduisent pas un mésusage

[58] Lefebvre, H. (1974). La production de l'espace. L'Homme et la société, (31–32), 15–32.

de l'espace, mais révèlent plutôt l'inadéquation des équipements proposés face à la diversité des âges et des besoins.

Le square apparaît ainsi largement pensé pour un usage ponctuel plutôt que pour favoriser un véritable « habiter familial » : peu d'espaces verts accessibles, peu de bancs, des équipements standardisés et fortement normés. Il est d'ailleurs significatif que les mobiliers urbains réclamés par les habitants lors de la conception du parc n'aient pas été conçus alors même qu'ils auraient suffi à produire un espace propice à des appropriations durables et apaisées. Les détournements opérés par les enfants peuvent alors être analysés comme une manière de stimuler leur créativité et d'adapter l'espace public à leurs propres logiques de jeu.

Ces constats se retrouvent sur d'autres terrains d'observation. Le parc situé sur le parvis du cimetière au Crêt-de-Roc est largement approprié par des familles, les parents ou grands-parents occupant les bancs périphériques pour surveiller les enfants, tandis que des jeunes viennent profiter de l'ombre sur le pourtour du parc. Toutefois, si les espaces périphériques sont ombragés, les jeux pour enfants restent exposés au soleil une large partie de l'après-midi, ce qui limite fortement les possibilités de jeu en période de fortes chaleurs. La baisse de la fréquentation observée à la fin du printemps en témoigne. De manière significative, les enfants inscrits aux temps d'animation de l'Amicale Laïque ont exprimé le besoin d'un point d'eau sur l'esplanade, non seulement pour boire, mais aussi pour jouer avec l'eau à travers des jets ou des fontaines ludiques.

L'absence de points d'eau et de sanitaires apparaît également comme une contrainte majeure dans le parc urbain de L'Horme. Elle impose aux familles une organisation spécifique : prévoir des bouteilles, anticiper les conditions météorologiques, s'assurer que les enfants disposent de gourdes ou de contenants adaptés. Ces contraintes matérielles, souvent invisibilisées dans les projets d'aménagement, constituent pourtant de réels freins à l'appropriation de l'espace public. Elles peuvent conduire certaines familles à écourter ou à renoncer aux sorties au parc, révélant ainsi combien l'hospitalité d'un espace repose sur des éléments de confort fondamentaux tels que l'accès à l'eau, à l'ombre ou à des sanitaires.

Ces observations trouvent un écho dans les réflexions récentes sur la conception des aires de jeux. L'agence d'urbanisme de Bordeaux souligne notamment l'importance de créer des aires de jeux non uniformes, inspirées du modèle des *adventure playgrounds* (figure 7 et figure 8), où l'enfant est invité à construire ses propres espaces de jeu à partir de matériaux mis à disposition (a'urba, 2022). Ces dispositifs valorisent l'expérimentation, la créativité et l'appropriation, plutôt que la stricte conformité à des usages prédéfinis.

Crédits photos Assemble

Figure 6 : Baltic Street Adventure Playground- aire de jeu libre, Glasgow

Crédits photos Assemble

Figure 7 : Accueil de l'aire de jeu libre, Glasgow

©Tony Guilty archives

Figure 8 : Aire de jeux de L'Haÿ-les-Roses conçue par Pierre Székely

Cette manière de concevoir les espaces de jeu s'inscrit dans une histoire plus ancienne de l'architecture et de l'urbanisme. Dès la fin des années 1950, l'architecte André Mahé, en collaboration avec le sculpteur Pierre Székely, conçoit au sein de la résidence des Tournelles à L'Haÿ-les-Roses des « sculptures praticables », pensées comme des structures ludiques favorisant l'exploration et la rencontre entre habitants (figure 9). De façon révélatrice de l'évolution des normes de sécurité, ces structures ont toutefois été interdites d'usage depuis 2020.

De même, les réalisations du Groupe Ludic[59] entre les années 1970 et 1990 proposent des aires de jeux composées de matériaux variés et de formes abstraites, invitant les enfants à s'autonomiser et à expérimenter des parcours modulables (figure 10)

©Tony Guilty archives

Figure 9 : aire de jeux d'Amsterdam créé par le groupe Ludic

[59] Groupe composé d'un dessinateur, d'un architecte et d'un sculpteur (David Roditi, Simon Koszel, Xavier de La Salle). Ils ont écrit un livre intitulé *Group Ludic. L'imagination au pouvoir*

Ces exemples soulignent l'intérêt de concevoir des espaces publics volontairement ouverts, incomplets et « bigarrés », capables d'accueillir une pluralité d'usages et de publics. Cette réflexion ne saurait cependant se limiter aux jeunes enfants. Les adolescents développent d'autres formes de sociabilités, souvent dans des espaces où l'encadrement parental est indirect. L'appropriation du square Pierre Chovet au Crêt-de-Roc, dont l'agencement plus intimiste est particulièrement plébiscité par les adolescents, illustre la nécessité de penser des espaces publics capables d'accueillir des usages différenciés selon les âges.

Dans cette perspective, l'enjeu n'est pas de multiplier des équipements spécialisés s'adressant chacun à un public distinct, mais de concevoir des espaces publics susceptibles de convenir simultanément aux enfants, aux adolescents et aux adultes. Il est à ce titre révélateur que les enfants et les parents aient fréquemment évoqué la zone commerciale Steel à Saint-Étienne comme un lieu apprécié pour ses possibilités d'appropriation intergénérationnelle, en particulier le week-end.

À rebours d'une conception de l'enfant uniquement envisagé comme un être vulnérable à protéger, ces éléments invitent à penser et à agir « avec » les enfants, et non seulement « pour » eux. Écouter leurs usages, recueillir leur parole et les associer aux processus de conception apparaît ainsi indispensable pour fabriquer des espaces publics véritablement hospitaliers.

Focus sur les enfants et leur cour d'école

Le partenariat engagé avec les établissements scolaires a constitué une occasion privilégiée pour déployer des ateliers participatifs visant à recueillir les pratiques, les perceptions et les attentes des enfants à l'égard de leur milieu de vie quotidien. L'agence d'urbanisme a ainsi proposé des ateliers en cohérence avec les référentiels pédagogiques en géographie, tant des écoles élémentaires à Coutouvre et L'Horme que dans un collège à Saint-Etienne.

© epures

Figure 10 : atelier epures dans l'école les marronniers à Coutouvre

La cour d'école apparaît, à cet égard, comme un terrain particulièrement intéressant : espace à la fois familier, fortement normé et intensément vécu, elle concentre un ensemble de rapports d'âge, de genre, de pouvoir et de circulation qui font écho à ceux observés à l'échelle de la ville.

Ce focus s'appuie plus spécifiquement sur un atelier mené en collaboration avec le collège Fauriel dans deux classes de 6e, portant sur la cour du collège et les environs. L'attention portée à ce type d'espace n'est pas anodine. De nombreuses collectivités françaises, engagées dans des actions visant à rendre la ville plus hospitalière pour les enfants, amorcent en effet leurs démarches par le réaménagement des établissements scolaires. Le réseau Canopé souligne, par ailleurs, que la transformation des cours de récréation est de plus en plus investie par les établissements, notamment en raison de ses effets positifs sur les apprentissages et le bien-être des élèves [60].

[60] Canopée, « Repenser les cours de récréation : créer un espace éducatif vivant », 2025. En ligne https://www.reseau-canope.fr/actualites/article/repenser-les-cours-de-recreation-creer-un-espace-educatif-vivant

Au-delà de ces objectifs institutionnels, la mise en enquête sur les usages et pratiques d'appropriation de la cour par les enfants permet d'accéder à une compréhension fine des usages réels de cet espace, difficilement saisissables autrement. Les échanges ont ainsi mis en évidence que la cour est appropriée de manière différenciée selon l'âge et le genre. Le collège est organisé autour de deux cours distinctes : l'une réservée aux élèves de 6e et 5e, l'autre aux 4e et 3e. Les élèves ont principalement concentré leur attention sur la cour des 6e, qu'ils fréquentent quotidiennement.

Les enfants ont ainsi évoqué que la cour est appropriée par les enfants selon leur âge et leur genre. Ainsi certains espaces ne leur sont pas accessibles de manière aisée lorsque l'ensemble des enfants l'occupent. Ils ont ainsi partagé leur difficulté à :

- Occuper les bancs car ceux-ci sont appropriés par les grands.
- Aller aux toilettes constitue un moment vécu comme une épreuve notamment pour les filles qui doivent changer de cour et passer devant les « grands », mais aussi et cela concerne autant les garçons que les filles car les sanitaires sont souvent occupés par les plus grands pour discuter ou regarder en cachette leur portable.
- Se défouler en raison de la petitesse de la cour
- Circuler lors de la sortie de l'école ce qui rend ce moment désagréable car la sortie débouche sur la rue et une route assez passante. Les surveillants ont d'ailleurs développé une technique de double barrage pour réduire la vitesse des enfants en sortant de l'école (situation un peu complexe car non seulement une table-barrière est installée un peu avant la sortie, mais ils doivent également rajouter une barrière entre la rue et la route).
- S'abriter lorsqu'il pleut en raison d'un manque d'abris

Face à ces constats, les enfants ont formulé une série de propositions particulièrement riches. Celles-ci témoignent à la fois d'un souci du confort quotidien — installation de points d'eau ou d'espaces de fraîcheur pour l'été, augmentation du nombre de toilettes, création d'abris — et d'une attention portée aux sociabilités et au bien-être collectif :

- De refaire l'entrée du collège
- D'installer un point d'eau/espace fraîcheur pour l'été
- Plus de toilettes / faire des toilettes mixtes dans chaque cour
- D'installer des abris
- D'avoir un espace dédié à la course ou à une activité physique
- Un passage plus grand entre la cour des 6e/5e et celle des 4e/3e
- D'avoir des tables et des chaises pour ceux qui piqueniquent dehors
- Une nouvelle sonnerie pour le collège
- D'avoir plus de végétation / faire des nids à oiseaux
- De créer un banc pour les gens qui se sentent seuls (afin que des camarades puissent venir à ces côtés s'il ou elle le souhaite)
- D'avoir un espace calme
- D'enlever les grilles bleues du garage à voiture.
- D'avoir des jeux accessibles
- D'avoir plus de couleurs dans le collège (peindre les murs, des décorations pour les fêtes)

Ces propositions ne relèvent pas d'une simple accumulation de demandes ponctuelles. Elles révèlent au contraire une vision globale et située de l'espace, intégrant des dimensions fonctionnelles, sociales, sensibles et symboliques. Plusieurs élèves sont ainsi allés jusqu'à élaborer des plans (exemple ci-dessous) ou ont utilisé des supports cadastraux imprimés par leur professeur des écoles pour localiser les

aménagements souhaités, démontrant leur capacité à penser l'espace scolaire comme un ensemble cohérent et transformable.

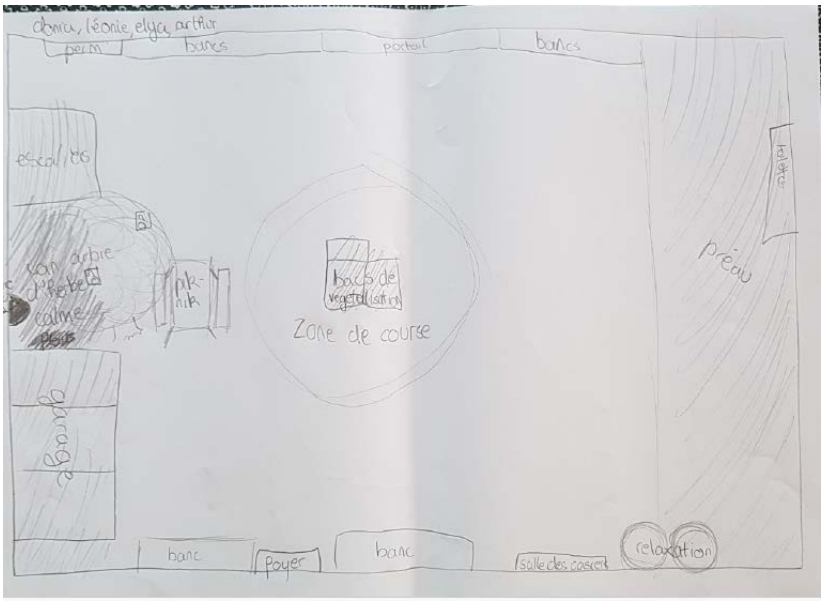

Figure 11 : Représentation enfantine de la cour d'école - collège Fauriel

À travers cet atelier, la cour d'école apparaît comme un microcosme urbain, concentrant des enjeux de circulation, de seuils, de cohabitation et de reconnaissance qui font écho aux problématiques observées à l'échelle de la ville. Elle constitue en ce sens un laboratoire pertinent pour expérimenter des démarches de co-conception susceptible d'être transposées à d'autres espaces publics.

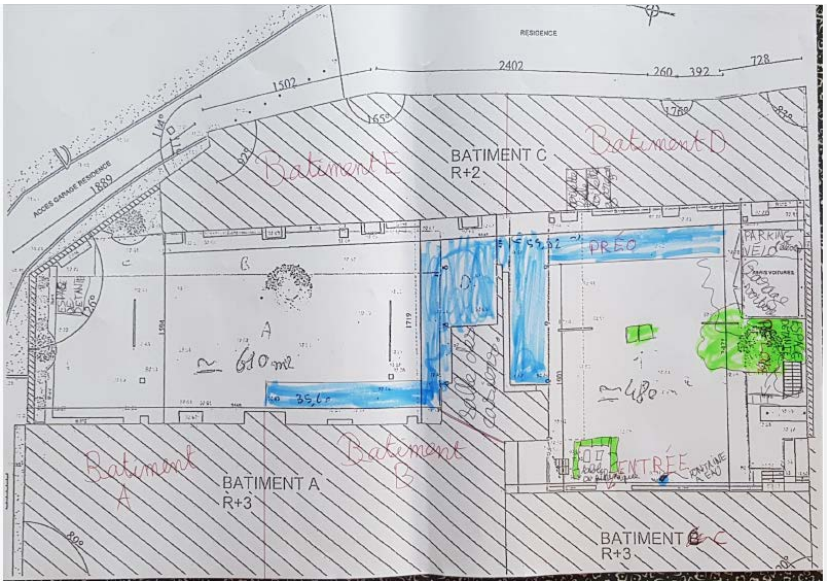

Figure 12 : identification des usages à partir d'un plan - collège Fauriel

À rebours d'une conception de l'enfant uniquement envisagé comme un être vulnérable à protéger, cette expérience met en évidence l'intérêt de penser et d'agir avec les enfants, et non seulement pour eux. Écouter leur parole, les accompagner dans l'élaboration de propositions et reconnaître leur expertise d'usage apparaît ainsi comme une condition essentielle pour concevoir des espaces ajustés aux pratiques réelles et capables d'évoluer dans le temps.

Conclusion : la ville à hauteur d'enfants ou la fabrique d'une ville hospitalière pour tous

Penser la ville hospitalière, vivable par toutes et tous, suppose sans doute de prêter une attention particulière au regard des enfants sur les espaces qu'ils pratiquent au quotidien. Loin de constituer un public périphérique ou marginal, les enfants apparaissent, au fil de cette étude, comme des révélateurs sensibles des conditions d'hospitalité des milieux urbanisés. À travers leurs pratiques, leurs usages et leurs ressentis, ils mettent en lumière des décalages entre la ville telle qu'elle est conçue et appropriée et la ville telle qu'ils la vivent.

L'étude revient tout d'abord sur l'**éloignement progressif des enfants des espaces urbanisés**, phénomène observé depuis plusieurs décennies par de nombreux travaux. Les observations réalisées dans les trois terrains ligériens ont mis en évidence des formes d'encadrement parental étroitement liées à la configuration des espaces publics et aux conditions de sécurité perçues, limitant les possibilités d'autonomie et d'exploration des enfants. Les usages enfantins apparaissent ainsi fortement contraints par une ville pensée prioritairement pour la circulation automobile, la fonctionnalité et l'optimisation des flux, au détriment des dimensions relationnelles et sensibles de la vie urbaine.

Dans les espaces publics comme dans les cours d'école, les enfants développent pourtant des **formes d'appropriation fines, inventives et souvent éloignées des intentions initiales des aménageurs**. Jeux hors cadre, détournement des équipements, valorisation de certains seuils, recherche d'ombre, d'eau ou d'espaces calmes révèlent non pas des mésusages, mais des besoins peu ou mal pris en compte dans les aménagements. Le ressenti immédiat des enfants – sentiment d'insécurité, d'inconfort, de frustration ou au contraire de plaisir – influe directement sur leur bien-être, parfois sans que les adultes en aient pleinement conscience.

Ces constats invitent à dépasser une approche strictement sectorielle des politiques publiques de l'enfance. Si de nombreuses collectivités s'engagent aujourd'hui en faveur des enfants, notamment à travers le développement d'offres d'activités éducatives, culturelles ou de loisirs, l'étude montre que ces démarches restent souvent centrées sur des temps et des espaces spécifiques. Penser la ville à hauteur d'enfant suppose alors d'élargir le regard pour interroger plus largement la **fabrique des espaces urbanisés** : vitesse des véhicules motorisés, place accordée aux mobilités douces, lisibilité et dégagement des espaces publics, continuités piétonnes, présence du végétal et de la nature en ville, conditions matérielles de confort telles que l'eau, l'ombre ou les sanitaires.

Cette réflexion fait écho aux travaux sur la ville relationnelle, qui rappellent que la dimension sociale et interactionnelle des espaces urbains a longtemps été reléguée au second plan au profit d'une logique fonctionnelle. Or, favoriser l'émergence de relations entre habitants, créer les conditions de la rencontre et de la co-présence, constituent un enjeu central pour renouer avec une ville hospitalière. Le regard porté sur la place des enfants permet ainsi de déplacer la focale : en questionnant leur capacité à investir l'espace public, c'est plus largement la qualité des relations urbaines qui est interrogée.

L'étude met également en évidence l'intérêt de considérer les enfants et les adolescents comme des **habitants à part entière**, capables d'analyser leur environnement et de formuler des propositions pertinentes. Les ateliers participatifs menés dans le cadre de l'enquête, notamment autour des cours d'école, montrent que les enfants développent une compréhension fine des usages, des conflits et des ambiances, et qu'ils sont en mesure de penser des aménagements intégrant à la fois confort, sociabilité et qualité sensible des lieux. Leur association aux processus de réflexion et de conception ne relève donc pas seulement d'un principe démocratique, mais constitue un levier opérationnel pour produire des espaces plus ajustés aux pratiques réelles.

Enfin, prendre en compte les pratiques juvéniles permet d'anticiper certaines évolutions des modes de vie urbains. Mobilités douces, usages partagés des espaces, pratiques émergentes ou informelles sont autant d'indicateurs précieux pour concevoir des espaces flexibles, capables de s'adapter aux transitions sociales, écologiques et climatiques. En ce sens, penser la ville avec les enfants ne revient pas à concevoir une ville spécifique pour une tranche d'âge, mais à interroger, à partir de leurs usages et de leurs ressentis, les conditions d'habitabilité, de relation et d'hospitalité des espaces urbanisés pour l'ensemble des habitants.

Bibliographie

Aries, Philippe, L'enfant et la vie familiale sous *l'Ancien Régime*, Paris, Plon, 1960.

Brunet Philippe, « De l'usage raisonné de la notion de ''concernement'' : mobilisations locales à propos de l'industrie nucléaire », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 16, 2008, p. 317-325.

Cloutier, Marie-Soleil et Juan Torres. « L'enfant et la ville : notes introductoires. » *Enfances, Familles, Générations*, numéro 12, printemps 2010.

Commission européenne (2002), *Villes d'enfants, villes d'avenir*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes.

Delalande, C., *La cour de récréation : pour une anthropologie de l'enfance,* Rennes, PUR, 2001.

Depeau Sandrine, *L'enfant en ville : autonomie de déplacement et accessibilité environnementale* ; Thèse de doctorat en Psychologie sociale et environnementale à Paris 5, 2003.

Depeau, Sandrine. « Radioscopie des territoires de la mobilité des enfants en milieu urbain. Comparaison entre Paris intra-muros et banlieue parisienne. » *Enfances, Familles, Générations*, numéro 8, printemps 2008,

Equal Saree, *Faire la taille. Pour des territoires à hauteur d'enfants*, ADEME editions, novembre 2024.

Gayet-Viaud Carole, Rivière Clément, Simay Philippe, « Les enfants dans la ville », *Métropolitiques*, 2015

Grisot, Sylvain, *Manifeste pour un urbanisme circulaire. Pour des alternatives concrètes à l'étalement de la ville*, Dixitt.net, Nantes, 2020.

Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), *Rapport d'activité 2023 du Conseil de l'enfance et de l'adolescence*, 2023

Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), *Quelle place pour les enfants dans les espaces publics et la nature ?*, 2024

Hennion, A.ntoine « La médiation : un métier, un slogan ou bien une autre définition de la politique ? » *Informations sociales*, 190(4), 2015, 116-123.

Hillman, M., "Children, Transport and the Quality of Life" (Policy Studies Institute, London, 1993.

James, A., Jenks, C., & Prout, A., *Theorizing childhood*, Oxford: Blackwell Publishers Ltd., 1998.

Lavadinho S., Le Brun-Cordier P., Winkin Y., *La ville relationnelle. Les sept figures,* Apogée, Rennes, 2024.

Lefebvre, H. (1974). La production de l'espace. *L'Homme et la société*, (31–32), 15–32.

Monnet, Nadja et Mouloud Boukala. « Postures et trajectoires urbaines : la place des enfants et adolescents dans la fabrique de la ville. » *Enfances, Familles, Générations*, numéro 30, 2018. https://doi.org/10.7202/1058680ar

Rivière Clément, *Ce que tous les parents disent ? : approche compréhensive de l'encadrement parental des pratiques urbaines des enfants en contexte de mixité sociale (Paris-Milan)*, Thèse de doctorat en sociologie, Institut d'études politiques de paris - Sciences Po et Università degli studi di Milano, Bicocca, 2014

Rivière Clément, « Entre méfiance, prudence et politesse : quand les parents enseignent à leurs enfants comment se conduire dans les espaces publics urbains à Paris et Milan », *Enfances Familles Générations* [Online], 30 | 2018,

Rivière, Clément, « Mieux comprendre les peurs féminines : la socialisation sexuée des enfants aux espaces publics urbains », *Sociétés contemporaines*, 115(3), 2019, pp181-205. https://doi.org/10.3917/soco.115.0181.

Rivière Clément, « Qu'est-ce qu'une ''ville à hauteur d'enfant'' ? », *Mouvements*, La Découverte, n°115, 2023, pp 139-147.

Rivière Clément, « Le Laboratoire « Lille à hauteur d'enfants », une expérience d'intelligence collective », *Métropolitiques*, 15 septembre 2025

Romano L., « Tu vois pas que tu gênes ? », *Urbanisme*, n°440, nov-dec 2024, pp 36-38.

Sandercock, L., *Towards cosmopolis : planning for multicultural cities*, New York ; Toronto, John Wiley. 1998.

Tonucci F., *La Ville des enfants. Pour une [r]évolution urbaine*, Marseille, Parenthèses, 2019, 240 p.

Valentin G., McKendrick J. H., « Children's outdoor play: exploring parental concerns about children's safety and the changing nature of childhood », *Geoforum*, vol. 28 (2), 1997, pp 219-235.

Zask, J. (2001). L'élève et le citoyen, d'après John Dewey. Le Télémaque, 20(2), 53-64. https://doi.org/10.3917/tele.020.0053.

epures
l'Agence d'urbanisme des territoires ligériens

46 rue de la télématique
CS 40801
42952 Saint-Etienne cedex 1

Tél : 04 77 92 84 00

Mail : epures@epures.com
Web : https://www.epures.com